



# FICHE INDIVIDUELLE DE PRÉSENCE ACCUEIL DE LOISIRS

## JUILLET 2026

Date dépôt du dossier

Nom de l'enfant :

Date de naissance :

Prénom de l'enfant :

Nom du responsable :

### ACCUEILS DE LOISIRS (MERCİ DE COCHER VOTRE ACCUEIL DE LOISIRS DE SECTEUR)

Jean Jaurès mater

Sadako Sasaki élem

Max Jacob mixte

Victor Renelle mater

Anatole France élem

Romain Rolland mixte

La Plaine élem

Joliot Curie élem

Paul Langevin mixte

PERIODE DE JUILLET (Vacances scolaires)	CENTRE DE LOISIRS JOURNÉE	CENTRE DE LOISIRS DEMI-JOURNÉE avec repas		CENTRE DE LOISIRS DEMI-JOURNÉE sans repas	
ACCUEIL LE MATIN JUSQU'À 9H30 MOIS DE JUILLET 2026	7H30-19H	MATIN 7H30-13H30	APRÈS-MIDI 11H30-19H	MATIN 7H30-11H30	APRÈS-MIDI 13H30-19H
Lundi 6					
Mardi 7					
Mercredi 8					
Jeudi 9					
Vendredi 10					
Lundi 13					
Mardi 14	FERIE				
Mercredi 15					
Jeudi 16					
Vendredi 17					
Lundi 20					
Mardi 21					
Mercredi 22					
Jeudi 23					
Vendredi 24					
Lundi 27					
Mardi 28					
Mercredi 29					
Jeudi 30					
Vendredi 31					

**ATTENTION CETTE FEUILLE EST A REMETTRE IMPERATIVEMENT AVANT LE 15 JUIN 2026**

> Par mail, à l'adresse [preinscriptions.centredeloisirs@stains.fr](mailto:preinscriptions.centredeloisirs@stains.fr)

> Dans la boîte d'inscription de votre accueil de loisirs

> Au centre administratif Louis Pierna 47 - 49, Rue George-Sand • 93240 Stains

N.B : Passé ce délai, comme indiqué dans le guide de préinscription, toute absence injustifiée sera facturée sauf raisons dérogatoires accompagnées du justificatif nécessaire transmis sous 48h.

**CONCERNANT LA FACTURATION « AU FORFAIT », QUE VOTRE ENFANT SOIT PRÉSENT OU ABSENT, AUCUNE ABSENCE NE SERA REMBOURSÉE ET CE, MÊME SOUS PRÉSENTATION D'UN JUSTIFICATIF.**

**COMMENT COMPLÉTER SA FICHE :** En fonction de vos besoins mettez une croix [X] dans la case correspondante

- Pour une journée complète  Centre de loisirs journée avec une amplitude de 7h30-19h
- Pour une demi-journée avec repas en arrivant le matin  Centre de loisirs avec repas de 7h30-13h30
- Pour une demi-journée avec repas en arrivant l'après-midi  Centre de loisirs avec repas de 11h30-19h
- Pour une demi-journée sans repas en arrivant le matin  Centre de loisirs sans repas de 7h30-11h30
- Pour une demi-journée sans repas en arrivant l'après-midi  Centre de loisirs sans repas de 13h30-19h
- Pour une journée complète sans le repas  Centre de loisirs demi-journée sans repas de 7h30- 11h30 et 13h30-19h



# FICHE INDIVIDUELLE DE PRÉSENCE ACCUEIL DE LOISIRS

## AOÛT 2026

Date dépôt du dossier

Nom de l'enfant :

Date de naissance :

Prénom de l'enfant :

Nom du responsable :

### ACCUEILS DE LOISIRS (MERCİ DE COCHER VOTRE ACCUEIL DE LOISIRS DE SECTEUR)

Romain Rolland   
(accueil des enfants  
de Max Jacob et Sadako)

Anatole France   
(accueil des enfants  
de Curie)

Jean Jaurès maternelle   
Victor Renelle   
La Plaine

PERIODE DE AOÛT (Vacances scolaires)	CENTRE DE LOISIRS JOURNÉE	CENTRE DE LOISIRS DEMI-JOURNÉE avec repas	CENTRE DE LOISIRS DEMI-JOURNÉE sans repas
---	------------------------------	---	---

ACCUEIL LE MATIN JUSQU'À 9H30 MOIS DE AOÛT 2026	7H30-19H	MATIN 7H30-13H30	APRÈS-MIDI 11H30-19H	MATIN 7H30-11H30	APRÈS-MIDI 13H30-19H
Lundi 3					
Mardi 4					
Mercredi 5					
Jeudi 6					
Vendredi 7					
Lundi 10					
Mardi 11					
Mercredi 12					
Jeudi 13					
Vendredi 14					
Lundi 17					
Mardi 18					
Mercredi 19					
Jeudi 20					
Vendredi 21					
Lundi 24					
Mardi 25					
Mercredi 26					
Jeudi 27					
Vendredi 28					

Les centres de loisirs seront fermés le lundi 31 août 2026

### ATTENTION CETTE FEUILLE EST A REMETTRE IMPERATIVEMENT AVANT LE 15 JUIN 2026

- > Par mail, à l'adresse [preinscriptions.centredeloisirs@stains.fr](mailto:preinscriptions.centredeloisirs@stains.fr)
- > Dans la boîte d'inscription de votre accueil de loisirs
- > Au centre administratif Louis Pierna 47 - 49, Rue George-Sand • 93240 Stains

N.B : Passé ce délai, comme indiqué dans le guide de préinscription, toute absence injustifiée sera facturée sauf raisons dérogatoires accompagnées du justificatif nécessaire transmis sous 48h.

**CONCERNANT LA FACTURATION « AU FORFAIT », QUE VOTRE ENFANT SOIT PRÉSENT OU ABSENT, AUCUNE ABSENCE NE SERA REMBOURSÉE ET CE, MÊME SOUS PRÉSENTATION D'UN JUSTIFICATIF.**

**COMMENT COMPLÉTER SA FICHE :** En fonction de vos besoins mettez une croix [X] dans la case correspondante

Pour une journée complète  Centre de loisirs journée avec une amplitude de 7h30-19h

Pour une demi-journée avec repas en arrivant le matin  Centre de loisirs avec repas de 7h30-13h30

Pour une demi-journée avec repas en arrivant l'après-midi  Centre de loisirs avec repas de 11h30-19h

Pour une demi-journée sans repas en arrivant le matin  Centre de loisirs sans repas de 7h30-11h30

Pour une demi-journée sans repas en arrivant l'après-midi  Centre de loisirs sans repas de 13h30-19h

Pour une journée complète sans le repas  Centre de loisirs demi-journée sans repas de 7h30- 11h30 et 13h30-19h